

Extrait du Registre aux Arrêtés du Maire

DELEGATION DE FONCTIONS EMPORTANT DELEGATION DE SIGNATURE – A UN ADJOINT PENDANT LA PERIODE DES CONGES ESTIVAUX

Le Maire de la Ville de LEFOREST,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-19 ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 22/03/2026 ;

Vu la délibération N°1-2 du conseil municipal du 22/03/2026 fixant le nombre d'adjoints au maire ;

Vu l'arrêté municipal n° 2026-045 du 23/03/2026 portant délégation de fonctions à Madame Martine LAURENT, 3^e adjointe au maire ;

Considérant que Monsieur Christian MUSIAL, Maire de LEFOREST, sera en congés du 18/07/2026 au 16/08/2026 inclus ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement des services communaux et la signature des actes courants pendant cette période d'absence ;

ARRETE N° 2026/113

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Martine LAURENT, 3^e adjointe au maire, à l'effet de signer, au nom du Maire et sous sa surveillance et sa responsabilité, tous arrêtés, décisions, contrats, conventions, bons de commande, certificats, correspondances et, plus généralement, tous documents et actes administratifs relevant des attributions du Maire, à l'exclusion des actes suivants : néant.

Article 2 : La présente délégation est consentie pour la seule période du **18/07/2026** au **16/08/2026** inclus, correspondant à la durée des congés du Maire. Elle prendra fin de plein droit au terme de cette période ou dès le retour du Maire si celui-ci est antérieur.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à Madame La Sous-Préfète de Lens publié au recueil des actes administratifs de la commune, affiché en mairie et notifié à l'intéressé(e).

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Leforest, le



Le Maire,
Christian MUSIAL



Certifié exécutoire
Compte tenu de la notification le

